

## MAIRIE

1597, Route de Cuiseaux

71480 LE MIROIR

Tél : 03 85 76 71 32

Fax : 03 85 72 56 86

[mairie.miroir147@orange.fr](mailto:mairie.miroir147@orange.fr)

# Conseil municipal de Le Miroir

Jean-Paul RAVASSARD	Présent	Jean-Claude HUMBERT	Présent	Muriel BUISSON	Excusée
Stéphanie GONNOD	Excusée	Edithe BOULLY	Excusée	Romain RODOT	Présent
Jean-Paul MOISSONNIER	Présent	Frédéric ROUSSEL	Présent	Lydie PERRIN	Excusée
Pierre HANSEL-CLEMARON	Présent	Mikaël BOUDET	Présent	David JAILLET	Présent
Thierry BOUDIER	Présent				

## Compte-rendu de la réunion du 22 novembre 2019

Mme Stéphanie GONNOD a donné pouvoir à M. Jean-Paul RAVASSARD

Mme Muriel BUISSON a donné pouvoir à M. Frédéric ROUSSEL

Mme Lydie PERRIN a donné pouvoir à M. David JAILLET

Le compte-rendu de la réunion du 25 octobre 2019 est approuvé à l'unanimité.

### 1 – Avancement travaux

- **Sécurisation accès école** : Les travaux sont terminés.
- **Mise en place des panneaux d'annonce des manifestations** : Le second panneau a été mis en place. Les lames pour les totems sont faites.
- **Placards mairie** : Les travaux seront réalisés en décembre.
- **Placards boutique et salle polyvalente et mise en place de rideaux à la Boutique** : Les travaux seront réalisés en décembre.
- **Sécurisation accès au clocher** : les cotes ont été prises, les travaux seront réalisés avant le 20 décembre.
- **Reliures registres et restauration cadastre** : Attente retour de nos demandes de subvention.

### 2 – Groupement de commande SYDESL

Le SYDESL a mis en place un groupement de commandes pour l'achat d'énergie (gaz et électricité). Ce groupement a pour but de :

- Mutualiser les besoins pour offrir des offres compétitives
- Décharger les adhérents des procédures d'appel d'offres et de notification des marchés parfois lourdes
- Réduire l'exposition des acheteurs aux fluctuations des prix sur les marchés de l'énergie
- Améliorer le suivi des consommations d'énergie grâce à la mise à disposition d'une solution informatique de management de l'énergie
- Simplifier la gestion administrative de la facturation et en faciliter le contrôle.

Chaque adhérent au groupement reste titulaire de ses contrats et n'utilise l'énergie qu'en fonction de ses besoins propres, sur la base de prix négociés dans l'appel d'offre global.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
donne un avis favorable pour l'adhésion au groupement de commandes  
du SYDESL***

### **3 – Modification des statuts Intercom**

Les statuts de la communauté de communes doivent être mis à jour pour les raisons suivantes :

- Inscription en compétence obligatoire au 1<sup>er</sup> janvier 2020 des compétences « *eau et assainissement* » relevant actuellement des compétences optionnelles
- Modification des compétences optionnelles et facultatives par une requalification de la compétence optionnelle « *construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire* » en compétence facultative ainsi définie : « *construction, entretien, fonctionnement et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire suivants : le centre aquatique Aquabresse à Louhans et la piscine de plein air de Cuiseaux, les gymnases et salles à usage multi sport exclusivement, le terrain à vocation de sports mécaniques à Joudes, le plateau d'évolution physique à Cuiseaux et l'antenne de l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne sur le thème de l'architecture de la vie quotidienne en Bresse autrefois au domaine Plissonnier à Saint-André-en-Bresse.* »

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
donne un avis favorable pour la modification des statuts de BLI***

### **4 – Révision des loyers**

Depuis la mise en gestion de nos logements, l'agence SOLIHA propose des révisions de loyers aux dates anniversaires de chaque bail. La trésorerie de Cuiseaux demande, pour nos révisions de loyers, une délibération. Afin de ne pas avoir à délibérer à chaque proposition de SOLIHA, il est proposé de prendre une délibération générale autorisant SOLIHA à appliquer les révisions de loyer aux dates anniversaire des baux.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
donne un avis favorable pour que SOLIHA applique les révisions  
des loyers aux dates anniversaires des baux à compter  
du 1<sup>er</sup> janvier 2020.***

***Cette délibération restera applicable pour une durée indéterminée.  
Le conseil municipal restera néanmoins vigilant sur le montant des  
révisions appliquées et pourra, s'il le souhaite, décider une année  
sans augmentation de loyer.***

## 5 – Petite salle communale

L'activité de la garderie étant très faible (entre 1 et 3 enfants par jour), il n'est plus nécessaire de conserver la petite salle communale pour son usage exclusif.  
En conséquence, il est proposé de remettre cette salle à disposition des particuliers et associations.

***Le conseil municipal, après en avoir délibéré,  
donne un avis favorable pour la remise en location de cette salle.  
Les tarifs appliqués seront les suivants :***

	Habitants de la commune	Extérieurs à la commune
24 heures	50	75
48 heures	75	110
Forfait chauffage	35	35
Caution	150	150
Cuisine 24 heures	50	60
Cuisine 48 heures	75	100

**Dans le cadre des futures élections municipales, le conseil décide également d'accorder, aux candidats qui le souhaiteraient, l'autorisation d'utiliser la salle de réunion de la boutique et la petite salle communale pour leurs réunions. Une autorisation d'utilisation de la salle polyvalente pourra être également accordée pour une unique réunion publique**

## 6 – Rapport annuel assainissement 2018

Le document a été transmis avec l'ordre du jour.

**Le conseil municipal prend acte de ce rapport.**

## 7 – Informations diverses

- **Chemin piéton route de Crotenots** : la subvention « amendes de police » nous sera versée avant le 31 décembre.
- **Clôture école** : la subvention DETR a été demandée.
- 02 décembre 2019 : Rdv avec négociatrice de l'entreprise COVAGE 71 dans le cadre du déploiement de la fibre optique.
- **Réunion publique du 21 novembre à Cuiseaux** concernant le projet de carte scolaire jurassienne : Il s'agissait d'une réunion d'information et d'échanges à laquelle étaient invités :  
Les parents d'élèves des écoles de Cousance, Cuiseaux, Saint-Amour,  
Les enseignants, aux directeurs(trices) d'écoles et principaux des collèges,  
Les élus municipaux, départementaux, communautaires et régionaux,  
Monsieur Le Préfet du Jura,  
Monsieur l'Inspecteur d'Académie  
Les élus du Jura (sauf le maire de Cousance), le Préfet et l'inspecteur d'académie n'étaient pas présents.
- **Travaux Route des Tupins** : En accord avec la Mairie de Cousance et BLI, les travaux d'élargissement de la route ont été réalisé jusqu'au croisement de la route de Fléria.

- **Problème chasse** : Suite à notre décision de redonner un bail à l'association des propriétaires, c'est maintenant la société « La louve » qui proteste et refuse, par l'intermédiaire de son président, de signer le nouveau bail. Nous sommes menacés de poursuites, ainsi que l'intercommunalité, si nous ne revenons pas sur notre décision. Cette situation devient inextricable et intolérable. Le conseil municipal a choisi de privilégier l'intérêt général de la commune pour permettre une implantation industrielle génératrice de plusieurs dizaines d'emplois. Sans signature du bail par « la louve », nous ne pourrions, par ailleurs, pas émettre de titre et recevoir le paiement de la location. Des conseillers proposent d'interdire purement et simplement la chasse sur nos bois communaux. Nous prendrons donc une décision ultérieurement en fonction de l'attitude des deux sociétés mais tout en préservant l'intérêt des agriculteurs face aux dégâts des sangliers.

## **8 – Comptes rendus divers**

### **Conseil d'école du 04 novembre :**

Equipe pédagogique : Mme LAINE (PS/MS) – Mme THOMAS (GS/CP) complétée les lundis par M. BERREZ – M. VIEILLARD (CE1/CE2) déchargé les vendredis par M. BERREZ – Mme COURTAUX (CM1/CM2)

Règlement intérieur : il devra être modifié pour prendre en compte la scolarisation obligatoire à partir de 3 ans

Effectifs 2019 / 2020 : 43 à Frontenaud et 57 au Miroir

Prévision d'effectifs 2020 / 2021 : 39 à Frontenaud et 55 au Miroir

Projet d'école 2018 / 2021 adressé à l'inspection pour validation. Les axes suivants ont été choisis :

- Apprendre et réussir (devenir acteur de ses apprentissages, adapter ses apprentissages, ...)
- Garantir le bien-être (des élèves entre pairs, les relations avec les parents, ...)
- Investir son avenir (projets en lien avec la culture, ...)

Don de la tirelire des écoles : 1800 € à chaque coopérative scolaire

Sécurité : les exercices « alerte incendie » et « attentat-intrusion » ont été effectués. Reste à réaliser l'exercice « confinement ».

Remerciement pour les travaux réalisés : installation d'étagères, travaux de peinture, travaux de remplacement de la clôture.

## **9 – Agenda**

- Date des prochaines réunions : 20 décembre et 31 janvier à 20h30
- Réunion d'adjoints : 13 décembre et 24 janvier à 18h00
- Bureau communautaire : 27 novembre
- Réunion PLU : 28 novembre à 14h00
- Conseil communautaire : 11 décembre
- Vœux à la population et repas du conseil : 12 janvier à 10h30.